



#### SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS PROFESSIONNELLES

Prise en charge des surdosages en antivitamines K, des situations à risque hémorragique et des accidents hémorragiques chez les patients traités par antivitamines K en ville et en milieu hospitalier

Avril 2008

### **OBJECTIF**

Environ 1 % de la population en France reçoit un traitement par un AVK. Les accidents hémorragiques des AVK sont au 1<sup>er</sup> rang des accidents iatrogènes. Les recommandations visent à diminuer la morbidité et la mortalité liées aux AVK.

# SURDOSAGE ASYMPTOMATIQUE

- Privilégier la prise en charge ambulatoire si le contexte le permet.
- Préférer l'hospitalisation s'il existe un ou plusieurs facteurs de risque hémorragique individuel (âge, antécédent hémorragique, comorbidité).

| INR mesuré   | Mesures correctrices recommandées en fonction de l'INR mesuré et de l'INR cible  |  |
|--------------|--|--|
|              | INR cible 2,5<br>(fenêtre entre 2 et 3)  | INR cible ≥ 3<br>(fenêtre 2,5 - 3,5 ou 3 -4,5)   |
| INR < 4      | <ul><li>Pas de saut de prise</li><li>Pas d'apport de vitamine K</li></ul>  |  |
| 4 ≤ INR < 6  | <ul><li>Saut d'une prise</li><li>Pas d'apport de vitamine K</li></ul>  | <ul><li>Pas de saut de prise</li><li>Pas d'apport de vitamine K</li></ul>  |
| 6 ≤ INR < 10 | <ul> <li>Arrêt du traitement</li> <li>1 à 2 mg de vitamine K par<br/>voie orale (1/2 à 1 ampoule<br/>buvable forme pédiatrique)<br/>(grade A)</li> </ul> | <ul> <li>Saut d'une prise</li> <li>Un avis spécialisé est<br/>recommandé (ex. cardiologue<br/>en cas de prothèse valvulaire<br/>mécanique) pour discuter un<br/>traitement éventuel par 1 à<br/>2 mg de vitamine K par voie<br/>orale (1/2 à 1 ampoule buvable<br/>forme pédiatrique)</li> </ul> |
| INR ≥ 10     | <ul> <li>Arrêt du traitement</li> <li>5 mg de vitamine K par voie<br/>orale (1/2 ampoule buvable<br/>forme adulte) (grade A)</li> </ul>                  | <ul> <li>Un avis spécialisé sans délai<br/>ou une hospitalisation est<br/>recommandé</li> </ul>  |

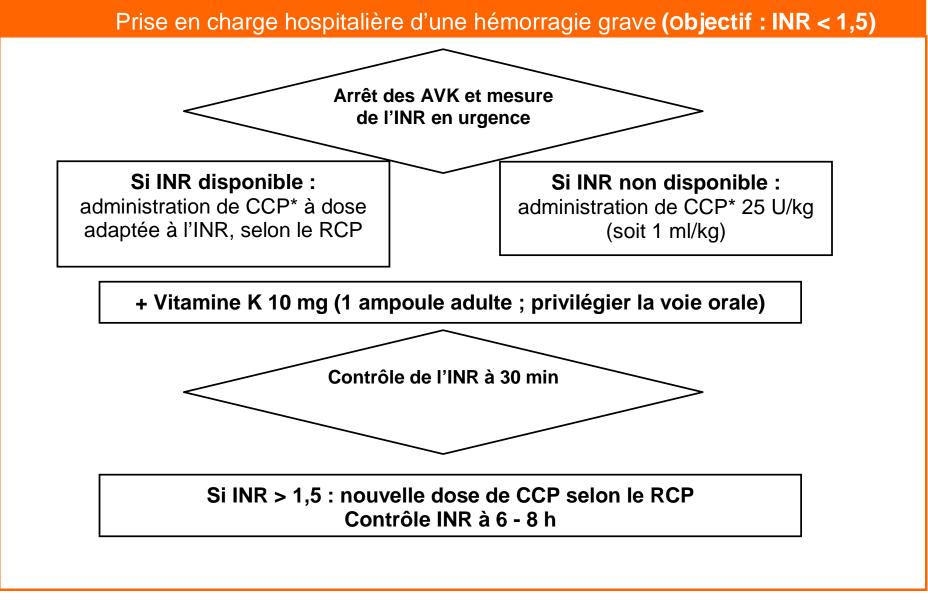
■ Contrôler l'INR le lendemain. Si l'INR reste suprathérapeutique, les mesures correctrices proposées restent valables et doivent être reconduites.

## HÉMORRAGIES ET TRAUMATISMES

Une hémorragie grave ou potentiellement grave nécessite une prise en charge hospitalière.

#### Critères de gravité :

- abondance du saignement, apprécié notamment sur le retentissement hémodynamique
- localisation pouvant engager un pronostic vital ou fonctionnel
- absence de contrôle par des moyens usuels
- nécessité d'une transfusion ou d'un geste hémostatique en milieu hospitalier.



- \* CCP = concentré de complexe prothrombinique, aussi appelé PPSB. L'administration accélérée des CCP est possible en cas d'extrême urgence.
  - Hémorragie « non grave » :
    - privilégier la prise en charge ambulatoire
    - chercher et corriger un surdosage
    - chercher la cause de l'hémorragie.
  - Traumatisme non crânien : même attitude suivant la nature du traumatisme et la gravité potentielle de l'hémorragie.
  - **■** Traumatisme crânien :
    - hospitaliser systématiquement pour surveiller au moins 24 h
    - scanner cérébral :
      - immédiat en cas de symptômes neurologiques
      - différé de 4 à 6 h dans les autres cas.
  - Reprendre l'AVK dans un délai fonction du risque de récidive hémorragique et de l'indication initiale de l'AVK.

## CHIRURGIE ET ACTES INVASIFS

# <u>Actes</u> responsables de saignements de faible intensité et aisément contrôlés, <u>pouvant être réalisés sans interrompre les AVK</u>

#### **Conditions:**

- INR compris entre 2 et 3, à contrôler avant le geste
- absence de risque médical associé (prise d'un autre médicament ou comorbidité interférant avec l'hémostase ou avec l'équilibre du traitement anticoagulant).

#### Actes:

- chirurgie cutanée
- chirurgie de la cataracte
- actes de rhumatologie à faible risque hémorragique\*
- certains actes de chirurgie bucco-dentaire\*\*
- certains actes d'endoscopie digestive\*\*\*

(sites consultables: \* www.rhumatologie.asso.fr; \*\* www.societechirbuc.com; \*\*\* www.sfed.org)

## Actes programmés nécessitant l'interruption des AVK

(objectif: INR au moment de l'intervention < 1,5 ou < 1,2 si neurochirurgie)

- ACFA sans antécédent embolique
- MTEV à risque modéré
- Arrêt des AVK sans relais préopératoire par héparine.
- Reprise des AVK dans les 24 48 h ou, si elle n'est pas possible, héparine à dose curative si le risque hémorragique est contrôlé\*\*.
- Valves mécaniques (tout type)
- ACFA avec antécédent embolique
- MTEV à haut risque\*
- Arrêt des AVK et relais préopératoire par héparine à dose curative.
- Reprise des AVK dans les 24 48 h ou, si elle n'est pas possible, héparine à dose curative si le risque hémorragique est contrôlé\*\*.
- \* i.e. TVP proximale et/ou EP < 3 mois, MTEV récidivante idiopathique (n ≥ 2, au moins un accident sans facteur déclenchant). La mise en place d'un filtre cave en préopératoire est discutée au cas par cas.
- \*\* L'héparinothérapie à dose curative ne doit pas être reprise avant la 6<sup>e</sup> heure postopératoire. Si le traitement par héparine à dose curative n'est pas repris à la 6<sup>e</sup> heure, dans les situations où elle est indiquée, la prévention postopératoire précoce de la MTEV doit être réalisée selon les modalités habituelles.

(MTEV : maladie thrombo-embolique veineuse ; TVP : thrombose veineuse profonde ; EP : embolie pulmonaire ; ACFA : arythmie complète par fibrillation auriculaire)

## Les héparines en relais des AVK doivent être utilisées à dose curative.

Trois options sont possibles:

- héparine non fractionnée (HNF) à la seringue électrique
- HNF sous-cutanée (2 ou 3 injections/j)
- héparines de bas poids moléculaire (HBPM) sous-cutanée (2 injections/jour).

# RELAIS PRÉOPÉRATOIRE EN CAS D'ACTE PROGRAMMÉ

#### 1. Mesurer l'INR 7 à 10 jours avant l'intervention

- Si l'INR est en zone thérapeutique, arrêt des AVK 4 à 5 jours avant l'intervention et introduction des héparines à dose curative :
  - 48 h après la dernière prise de fluindione (Previscan®) ou de warfarine (Coumadine®)
  - 24 h après la dernière prise d'acénocoumarol (Sintrom®)
- Si l'INR n'est pas en zone thérapeutique, l'avis de l'équipe médico-chirurgicale doit être pris pour adapter les modalités du relais.

### 2. Mesurer l'INR la veille de l'intervention

Les patients ayant un INR supérieur à 1,5 la veille de l'intervention reçoivent 5 mg de vitamine K per os.

Un INR de contrôle est réalisé le matin de l'intervention.

- 3. Il est souhaitable que les interventions aient lieu le matin.
- 4. L'arrêt préopératoire des héparines est recommandé comme suit :
  - ▶ HNF intraveineuse à la seringue électrique : arrêt 4 à 6 h avant la chirurgie
  - ▶ HNF sous-cutanée : arrêt 8 à12 h avant la chirurgie
  - HBPM: dernière dose 24 h avant l'intervention.

Un exemple de relais préopératoire est donné dans les recommandations disponibles sur <u>www.has-sante.fr</u>

# ACTE NON PROGRAMMÉ

# En cas de chirurgie ou d'acte invasif urgent, à risque hémorragique et non programmé

- Mesurer l'INR à l'admission du patient et administrer 5 mg de vitamine K.
- Si le délai requis pour l'intervention ne permet pas d'atteindre le seuil hémostatique (objectif : INR < 1,5 ou < 1,2 si neurochirurgie) par la seule vitamine K : administrer du CCP selon le RCP et contrôler l'INR avant l'intervention.
- Un contrôle de l'INR est réalisé 6 à 8 h après l'intervention et la prise en charge postopératoire rejoint celle des actes programmés.



Ce document présente les points essentiels des recommandations professionnelles :

« Prise en charge des surdosages en antivitamines K, des situations à risque hémorragique et des accidents hémorragiques chez les patients traités par antivitamines K en ville et en milieu hospitalier »